



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2014)9

Strasbourg, 5 mars 2014

3^e réunion
Strasbourg, 19-21 mars 2014

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES ACTIVITÉS DE SUIVI DE LA 10^e CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE « LA GOUVERNANCE DE LA CULTURE : PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE », MOSCOU, 15 – 16 AVRIL 2013 :

- **ÉLABORER UN SYSTÈME D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE**
 - **ÉTUDIER L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE**
-

DOCUMENT POUR INFORMATION ET DISCUSSION

Point 6.2 du projet d'ordre du jour

Le Comité :

- prend note du rapport d'étape soumis par le Secrétariat sur l'avancement de la mise en œuvre des activités découlant de la Conférence des ministres de la Culture tenue en 2013 ;
- se félicite de la tenue prochaine de deux conférences portant également sur les suites données à la Conférence ministérielle de Moscou, remercie les autorités de l'Azerbaïdjan et de la Fédération de Russie de se charger de leur organisation et invite le Secrétariat à diffuser des invitations et des documents d'information générale en temps voulu ;
- nomme les trois membres du CDCPP suivants (... , ... , ...) pour qu'ils participent au groupe de travail assurant le suivi de la conférence ministérielle, étant entendu que ces réunions sont ouvertes à d'autres membres qui pourraient être intéressés et que le Conseil de l'Europe ne remboursera pas les frais liés à leur participation ;
- souligne la nécessité d'augmenter le financement des travaux de suivi de la Conférence de Moscou, y compris par des contributions volontaires des États membres ;
- invite le Secrétariat à présenter, lors de la prochaine réunion du bureau du CDCPP, un rapport sur les progrès réalisés dans l'élaboration d'un système d'indicateurs sur la culture et la démocratie ainsi que dans l'étude de l'impact du numérique sur la culture.

CADRE GÉNÉRAL

A la suite des remontées positives des Etats membres concernant la 10^e Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture – promouvoir l'accès à la culture » (Moscou, 15 – 16 avril 2013), de l'approbation du rapport du Secrétaire Général sur la conférence lors de la réunion du GR-C du Comité des Ministres le 2 juillet 2013, et de l'inclusion dans le programme et budget 2014-2015 de l'Organisation des activités énoncées dans le plan d'action de la conférence, le Secrétariat a élaboré une feuille de route pour la mise en œuvre de ce dernier. Elle contient des informations détaillées sur la mission, les résultats attendus, le calendrier, la méthode et les produits de ces deux activités et a été approuvée par le bureau du CDCPP à l'automne 2013 (CDCPP-BU(2013)10). Les activités de suivi de la conférence consistent à :

1. **Lancer un processus d'action à moyen terme qui devrait comprendre un travail sur les indicateurs de l'incidence des activités culturelles sur la démocratie et des bénéfices économiques du financement de la culture, pour augmenter l'efficacité des politiques culturelles. Il devrait également faire l'état des lieux des tendances et des évolutions au niveau paneuropéen en ce qui concerne notamment l'accès et la participation à la culture, et faciliter la réalisation d'études nationales et européennes harmonisées ;**
2. **Offrir une plate-forme d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les décideurs ainsi que de coopération pour les praticiens et la société civile sur l'impact du numérique sur la culture et examiner des orientations européennes communes pour promouvoir – dans le respect des droits et des libertés garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et de la diversité culturelle, surtout sur Internet – la gouvernance démocratique de la culture en assurant notamment l'accès et la participation des citoyens à la culture à l'époque du numérique.**

AVANCEMENT DE L'ACTION 1 :

ÉLABORATION D'UN SYSTÈME D'INDICATEURS SUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE

Mission et objectifs du projet

Comme les travaux préparatoires à la Conférence ministérielle de Moscou l'ont montré, la nature des politiques culturelles évolue et met l'accent sur la démocratie culturelle et sur la participation citoyenne. Si les prises de position sur le rôle de la culture dans la démocratie ne manquent pas, les données empiriques, les outils de mesure et les preuves solides sont en revanche toujours aussi rares, ce qui contraste avec la demande croissante de politiques fondées sur des connaissances validées. Le Conseil de l'Europe, en partenariat avec ses Etats membres et les principaux instituts de recherche, notamment la Hertie School of Governance à Berlin, cherche à remédier à cette situation en concevant une série d'indicateurs permettant d'évaluer la contribution de la culture à la démocratie. Le système d'indicateurs actuellement envisagé nous aidera à comprendre les interactions entre culture et démocratie et fournira aux gouvernements européens un outil efficace d'élaboration des politiques prenant en compte les questions de moyens et de financements¹. Bien qu'il puisse s'avérer difficile d'identifier un véritable lien de causalité pour des raisons de méthodologie², des corrélations seront dégagées et les causalités possibles illustrées, et « l'on fera parler les chiffres » à l'aide d'exemples concrets.

¹ Une analyse complète des bénéfices économiques du financement de la culture, telle que suggérée dans la déclaration finale de la Conférence de Moscou, pourra être réalisée dans un deuxième temps.

² En particulier les ambiguïtés concernant le rôle à attribuer aux différents paramètres (comme la participation à la culture) dans le lien entre culture et démocratie : déterminant, produit ou processus ?

Résultats attendus

Ils comprennent :

- un système d'indicateurs de l'incidence de la culture sur la démocratie à l'usage des Etats membres pour les aider à orienter leurs politiques culturelles et pour leur fournir un aperçu plus précis des tendances et des processus en la matière, en étendant l'analyse à différents domaines d'action, différents pays ou différentes échelles de temps ;
- un état des lieux des tendances européennes, notamment en matière d'accès et de participation à la culture – y compris un état actualisé des systèmes d'information du Conseil de l'Europe et des contributions méthodologiques associées – qui renforcera la base de connaissances européennes concernant la culture autant que la démocratie ;
- Une déclaration forte sur la valeur de la culture pour la démocratie sera élaborée à partir des travaux sur les indicateurs. Elle sera diffusée sous la forme d'un guide exposant une série de principes applicables aux politiques culturelles qui stimulera la participation à la culture à des fins de promotion de la démocratie et de la citoyenneté active.

Avancement des travaux

Une première réunion informelle d'experts a eu lieu à Vienne le 13 décembre 2013, au lendemain de la réunion des auteurs du Compendium et du Forum public sur « la culture et la démocratie à l'ère numérique – espoirs et menaces » (11-12 décembre), ces deux événements étant organisés dans le cadre de la présidence autrichienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Elle a réuni trois membres nommés par le CDCPP et des représentants des principaux instituts européens de recherche en politique culturelle pour mener une première réflexion conceptuelle sur le système d'indicateurs.

A la suite de cette réunion, un inventaire complet des termes, des indicateurs et des sources de données pertinents a été entamé avec l'aide de M. H. Anheier, professeur à la Hertie School of Governance (Berlin), qui a également apporté un cadre méthodologique pour le travail sur les indicateurs. Les grands axes de ce cadre ont été encore affinés en janvier 2014.

Actions à venir : méthode et calendrier

Le plan d'action 2014 prévoit les étapes ainsi que la mise en place des paramètres ci-après entre janvier et décembre :

- Lancement de la phase de recherche active en février et conception des indicateurs par la Hertie School of Governance en s'appuyant sur les principes de mise au point d'indicateurs que sont l'approche conceptuelle, la pertinence de la politique, la parcimonie, la significativité, la validité des définitions opérationnelles et la transparence ;
- A partir de l'été 2014, analyse systématique des associations entre les quatre dimensions envisagées (déterminants/*inputs*, processus/*throughputs*, produits/*outputs*, résultats/*outcomes*) ayant trait à la culture et à la démocratie, y compris :

- l'évaluation de diverses unités d'analyse (institutions, organisations et individus, en tant que de besoin, les pays – Etats-nations – étant le stade d'agrégation final) ;
 - le recours à des séries complètes de sous-indicateurs pertinents pour les indicateurs, s'il y a lieu ;
 - l'utilisation de différents types et sources de données, notamment de données issues d'études transnationales ou d'expertises tierces, d'indicateurs culturels, économiques, politiques et sociaux existants, ou d'autres données éventuellement pertinentes ;
- Lorsque l'on disposera d'un « prototype » de système d'indicateurs et des données requises, et que les premières analyses auront été menées par les chercheurs de la Hertie School of Governance, des tests statistiques supplémentaires seront réalisés à partir de la fin de l'été 2014 par l'équipe de recherche de M. Sacco, professeur à l'université de Milan. Ces derniers s'appuieront notamment sur des méthodes utilisant des techniques de cartes auto-organisatrices (*self-organising maps*) et des analyses de réseau dynamiques pour renforcer encore la pertinence du nouveau système d'indicateurs ;
 - Par la suite, à l'automne 2014, le système d'indicateurs sera appliqué à titre expérimental dans cinq pays européens et les différences entre ces pays, au sein de ces pays ainsi que dans les domaines d'action pertinents seront étudiées dans la mesure du possible.

Un groupe d'experts provenant des principaux instituts de recherche culturelle, notamment de l'Observatoire de Budapest, de l'institut ERICarts et du cabinet de conseil KEA, ainsi que des universités intéressées suivra ces travaux tout au long de l'année et commentera leur avancement et leurs résultats intermédiaires. Des membres du CDCPP seront désignés pour prendre part à ce groupe de suivi afin de garantir un niveau de qualité maximal et l'intérêt pratique des travaux. Une réunion sera organisée en juin pour examiner, et peaufiner si nécessaire, le projet de système d'indicateurs élaboré par la Hertie School of Governance.

Une conférence sera organisée en Fédération de Russie fin 2014 pour présenter le système d'indicateurs et les résultats des premiers tests, puis pour discuter de ces derniers et des possibilités d'application à plus grande échelle avec les représentants de tous les Etats membres (responsables gouvernementaux, acteurs culturels et chercheurs).

Selon les ressources budgétaires, on pourrait envisager de pratiquer d'autres ajustements du système d'indicateurs et d'augmenter le nombre de pays tests en 2015. A plus long terme, les indicateurs pourraient faire l'objet d'un suivi par le biais d'un espace dédié au sein du système d'information Compendium. Ce nouvel espace est actuellement en cours de conception.

Ressources

Des contributions volontaires des Etats membres seraient extrêmement précieuses et le Conseil de l'Europe a ouvert un compte destiné spécifiquement à les recevoir. Il serait également souhaitable que les délégués du CDCPP fournissent des renseignements concernant les possibilités nationales de financement (par exemple des fondations) et apportent leur aide pour les contacter. Des échanges d'informations détaillés avec les partenaires intéressés d'autres organisations internationales (Union européenne, OCDE, UNESCO) seront organisés à partir de début 2014 pour rechercher des intérêts conceptuels et/ou pratiques communs et d'éventuels partenariats dans le processus de travail.

L'avancement des travaux sera présenté régulièrement aux réunions du bureau et aux sessions plénières du CDCPP en 2014-2015 et au-delà.

AVANCEMENT DE L'ACTION 2 : ÉTUDE DE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LA CULTURE

Mission et objectifs du projet

Le numérique imprime sa marque sur le XXI^e siècle, non seulement par l'avènement des nouvelles technologies, mais aussi à travers la culture de notre environnement de l'information, qui a des incidences importantes sur nos sociétés. Plusieurs rapports mondiaux publiés récemment soulignent l'importance de la société de la connaissance et du rôle de la culture qui y est associée en matière de développement³.

Lors de la préparation de la Conférence ministérielle de 2013, qui portait sur l'accès à la culture et sur la gouvernance de cette dernière, le Conseil de l'Europe a souligné l'importance des besoins individuels et collectifs des utilisateurs vis-à-vis des médias numériques. Les analyses ont laissé entrevoir les risques qui pèsent sur la diversité culturelle en Europe et la nécessité de réunir les conditions adaptées à la production de contenus culturels et à la créativité à l'ère numérique. Si l'objectif est de garantir l'accès et la participation à la culture les plus larges possibles et si l'on veut mettre pleinement à profit les possibilités de créativité individuelle et collective, le numérique doit être accompagné de politiques culturelles éclairées, en accord avec le nouveau monde numérique. Il faut acquérir et échanger des données, des informations et des connaissances afin d'élaborer ces politiques. Le rôle et la fonction des installations culturelles et du service public sont des questions essentielles qui doivent intéresser les gouvernements. L'éducation aux médias et le défi de la « translittératie » sont tout aussi importants. En effet, sans cette dernière, le numérique pourrait ne pas être autant qu'on l'espère un moteur de démocratisation, de démocratisation de la culture et d'autonomisation des individus.

Résultats attendus

Les ministres de la Culture ont invité le Conseil de l'Europe à mettre en place une plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture et à rédiger des documents d'orientation à l'usage des Etats membres sur la promotion de la gouvernance démocratique de la culture dans le contexte du numérique. Ces orientations politiques pourraient servir de base à de futures recommandations ou boîtes à outils du Conseil de l'Europe dans ce domaine ainsi qu'à d'éventuelles initiatives d'activités transversales sur des questions faisant intervenir les politiques en matière de culture, de médias et d'éducation.

Avancement des travaux

Le Forum public sur « la culture et la démocratie à l'ère numérique – espoirs et menaces » (Vienne, 12 décembre) a porté sur plusieurs situations emblématiques, y compris le cas des bibliothèques et leur capacité de service public, celui des musées virtuels, celui du secteur de la production et de la diffusion musicales, et s'est notamment interrogé sur l'opportunité d'un nouveau droit à « remixer » un contenu culturel. Le forum a permis la rencontre d'experts venant des secteurs de la recherche, de la politique et de la pratique, démontrant ainsi la pertinence de la suggestion des ministres portant sur la création d'une nouvelle plate-forme pour ce genre d'échanges.

³ Par exemple : rapport de l'UNESCO sur les sociétés du savoir (2013), rapport sur les tendances de l'IFLA (2013), Rapport sur l'économie créative du PNUD (2013), Déclaration de Hangzhou sur la culture (2013).

A la suite du forum, M^{me} Divina Meigs, professeur à l'université Sorbonne Nouvelle, a commencé à travailler sur l'inventaire des incidences du numérique sur le secteur culturel et plus spécifiquement sur le rôle, le fonctionnement, la portée, la performance et les principaux défis des institutions culturelles publiques. Les résultats préliminaires de ces travaux, en ce qui concerne les tendances globales, les conclusions sur le secteur et les thèmes d'intérêt transversaux, suggèrent que le plan d'action de suivi de la Conférence de Moscou pour 2014-2015 pourrait se concentrer sur la création d'un climat propice à la culture numérique et au renforcement du pouvoir d'action des citoyens.

Actions à venir : méthode et calendrier

A la suite des consultations tenues en février 2014 entre des spécialistes et les membres désignés par le CDCPP en coopération avec la task force du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet, l'orientation thématique de la première réunion « plate-forme » organisée en juin 2014⁴ a été définie. Celle-ci devrait donc porter sur la « création et mise en place d'un climat propice à la culture numérique et à l'autonomisation des citoyens » et aborder le thème de la conférence sous deux angles principaux :

- 1) Quelle est la meilleure façon de combler le fossé existant entre les institutions et les infrastructures culturelles numériques et pré-numériques, en vue de garantir que le plus grand nombre de citoyens⁵ puissent y accéder et y participer, de manière à améliorer l'inclusion et la cohésion sociales ?
- 2) Quelle est la meilleure façon de concilier l'expression, la création et la production culturelles numériques et pré-numériques ?

La première question recouvrirait les aspects suivants : missions respectives, mentalités, législation, rôle professionnel des acteurs des institutions, ressources nécessaires pour passer de l'ère pré-numérique à l'ère numérique, gouvernance des institutions, spécificités des secteurs relatives aux données et contenus ouverts. La seconde question permettrait d'examiner les problèmes suivants : nouvelles pratiques et nécessité de créer un droit à la création transformative (« remix »), rôle de Creative Commons, rôle des acteurs créatifs, convergence des différentes formes d'art, rôle des villes, des régions et des terroirs compte tenu de l'incidence socio-économique de leur activité culturelle numérisée.

La première réunion « plate-forme » aura lieu à Bakou dans le cadre de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, à l'aimable invitation des autorités du pays. Elle aura pour but de rassembler les représentants (à savoir les ministères de la Culture) de tous les Etats signataires de la Convention culturelle européenne⁶, des professionnels de la culture et des médias et des chercheurs se concentrant sur les aspects culturels du numérique. Le site internet de la conférence sera mis en ligne en avril 2014 et fournira des renseignements détaillés et des documents d'information aux participants. Cet événement sera par nature très interactif et prendra la forme d'une audition accompagnée d'ateliers thématiques et de séances plénières.

⁴ Les dates retenues pour cet événement sont les 20 et 21 juin, sous réserve de confirmation.

⁵ Au sens large de « membres de la communauté » et non au sens juridique du terme.

⁶ Les invitations seraient transmises aux principaux responsables de l'élaboration des politiques des ministères de la Culture concernés par la question du numérique. Si les ressources budgétaires le permettent, chaque représentant devrait pouvoir être accompagné d'un directeur d'institution culturelle, d'un artiste numérique ou d'un professionnel de la culture.

Les produits envisagés comprendront :

- des éléments préliminaires pour les documents d'orientation/lignes directrices⁷ ;
- des éléments permettant d'élaborer une éventuelle boîte à outils du Conseil de l'Europe pour la création d'un climat propice à la culture numérique et au renforcement du pouvoir d'action des citoyens, proposant de bonnes pratiques, des enseignements tirés de l'expérience et des résultats d'études de cas ;
- des idées de futures initiatives transversales du Conseil de l'Europe (par exemple le numérique et une nouvelle culture de la démocratie) ;
- des recommandations des participants sur le futur format des réunions « plate-forme ».

Afin de préparer la réunion, un court questionnaire accompagnera la lettre d'invitation adressée aux ministères de la Culture. Il permettra de collecter des informations sur des études de cas intéressantes, sur de bonnes pratiques, sur des enseignements tirés de l'expérience et sur les principales préoccupations des gouvernements concernant les effets du numérique sur la culture.

Les membres désignés par le CDCPP, en coopération avec des experts, un représentant du pays hôte et le Secrétariat, seront chargés de superviser la suite des préparatifs de la conférence.

Ressources

Bien que l'hospitalité généreuse des autorités d'Azerbaïdjan permette la mise en œuvre rapide de la première phase de l'action 2 découlant de la Conférence ministérielle de Moscou, les contributions volontaires des Etats membres et d'autres donateurs potentiels seront les bienvenues pour soutenir au cours des prochains mois les travaux préparatoires nécessaires.

Une articulation optimale sera assurée entre les travaux menés dans le cadre des actions 2 et 1 du plan d'action de Moscou (par exemple en ce qui concerne les indicateurs de participation rendant compte de la participation numérique) et il sera régulièrement rendu compte au CDCPP de l'avancement des travaux.

⁷ Deux documents d'orientation seront élaborés en 2014-2015.